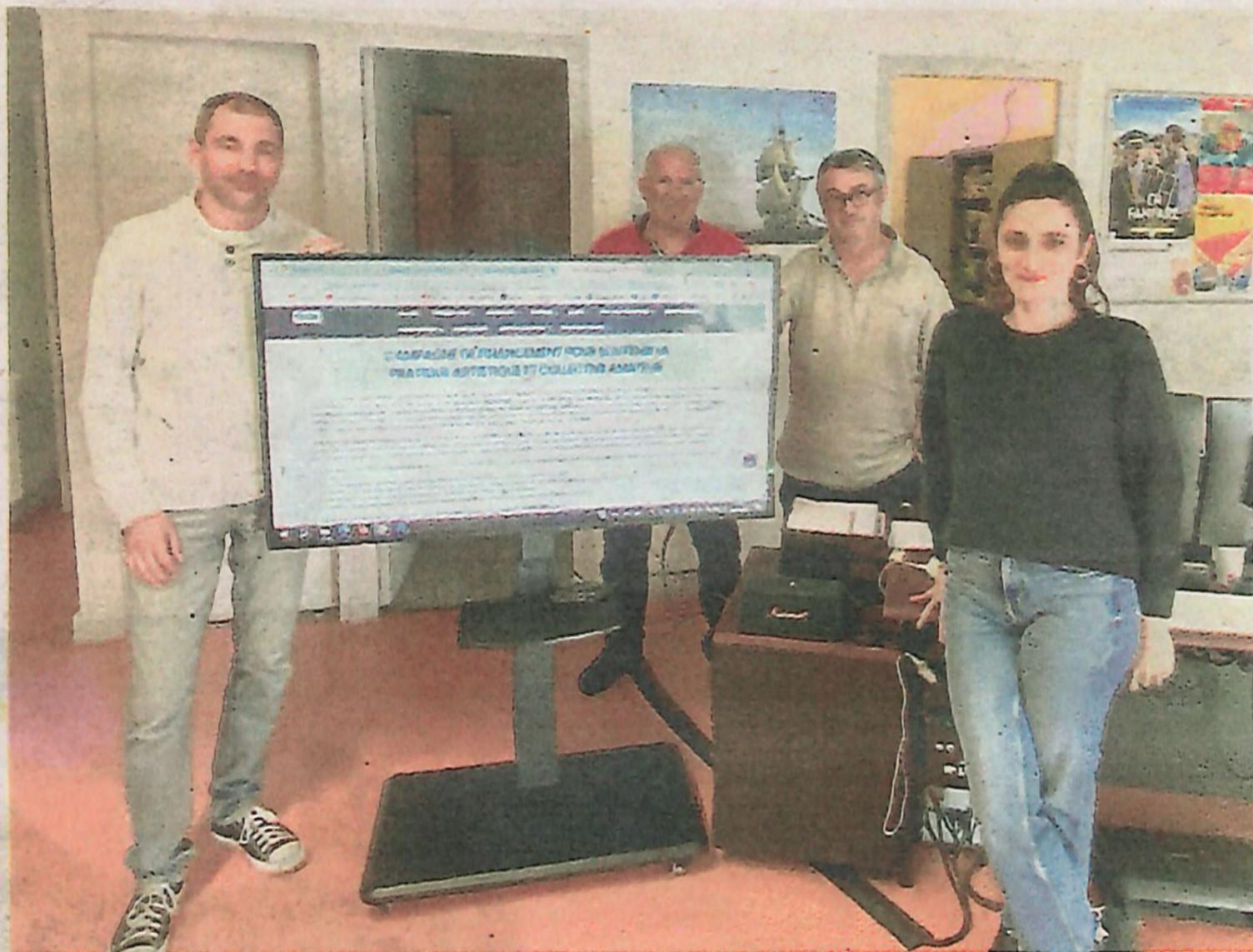


## La pratique artistique amateur en danger en Charente-Maritime



Jean-Nicolas Richard, président de l'Assem 17 (à d.) accompagné de Pascal Fonteneau, Gérard Michelot et Emma Rodriguez coordinatrice culturelle - © Jean-Guy Vizet (CLP)

citoyenne inter-  
du développe-  
s'intéresse à la  
e par panneaux  
constitutive s'est  
mai. Sous le nom  
ur les marais, elle  
étaires pour un

non-actionnaire  
sance même du  
uel chacun peut  
un minimum de  
ient la démarche  
e somme équiva-  
des sociétaires  
0 €).

an-Guy Vizet (CLP)

L'Association des sociétés et écoles de musique et de danse de la Charente-Maritime (Assem 17), basée à Rochefort, qui soutient 86 structures de musique et de danse avec plus de 10.000 pratiquants, a connu une baisse de près de 50 % de la subvention du Département en 2025, soit 76.500 € contre 119.000 € l'année précédente.

Pourtant, sa mission est claire : développer et promouvoir la pratique musicale et chorégraphique amateur sans aucune distinction d'âge, de genre ou d'origine sociale. L'Assem y parvenait à travers un éventail d'actions pédagogiques innovantes. La réduction du financement du principal bailleur remet donc en cause ces pratiques mais également l'organisation des concours ou la pratique culturelle en zone rurale.

D'ores et déjà, l'école de musique de Saint-Jean-de-Liversay annonce qu'elle déposera le bilan en 2025. Trois autres écoles sont en fortes difficultés : l'Accord Parfait à Andilly, l'Aridem de Saint-Savinien et l'AAP à Saint-Georges-des-Coteaux. Les élèves auront la possibilité de s'inscrire dans les écoles des grandes villes mais verront leurs frais d'inscription doublés. Les « extérieurs » payent un tarif supérieur par rapport aux élèves « locaux ». Sans oublier le temps et les coûts de transport. Dans un contexte de fortes tensions budgétaires, l'Assem 17 n'a d'autre choix que de lancer une campagne de recherche de financements pour remédier aux désengagements du Département.

► HelloAsso ou [assem17.opentalent.fr](http://assem17.opentalent.fr)